



## Washington - Wall Street Watch

N°43 – 23 novembre 2016

© DG Trésor

### Sommaire :

- Les Minutes du comité de politique monétaire de novembre paraissent confirmer l'imminence d'une hausse des taux directeur
- Le régulateur bancaire en charge de Wells Fargo a durci unilatéralement l'accord passé avec la banque suite au scandale sur les pratiques commerciales
- La publication de la liste des banques systémiques au niveau global fait apparaître une progression pour trois banques américaines vers des exigences plus fortes
- Le *Federal Insurance Office* du Trésor publie son 1<sup>er</sup> rapport sur la protection des consommateurs

### Fed – Publication des Minutes du comité de politique monétaire de novembre

Les *Minutes* du comité de politique monétaire des 1<sup>er</sup> et 2 novembre, publiées mercredi, paraissent confirmer l'imminence d'une hausse des taux directeurs. La plupart des participants ont jugé approprié d'augmenter la fourchette de taux directeurs prochainement (« *relatively soon* »), tant que les données qui seront publiées confirment les progrès vers les objectifs de la Fed. Certains ont même indiqué qu'une hausse de taux serait appropriée dès la prochaine réunion de politique monétaire afin de préserver la crédibilité de la Fed. Parmi les arguments évoqués en faveur d'une hausse des taux, certains indiquent qu'une période prolongée de taux faibles augmente les risques de recherche de rendements de la part des investisseurs, tandis que du côté des arguments contre, d'autres évoquent les effets d'offre positifs associés au fait de laisser le taux de chômage passer sous le niveau de long terme, ce qui favoriserait la convergence de l'inflation vers la cible du FOMC. Suite à la publication des Minutes, les anticipations de marché ont peu évolué, la probabilité d'une hausse des taux en décembre étant toujours très forte, supérieure à 90%.

### OCC – Wells Fargo

L'*Office of the Comptroller of the Currency* (OCC), régulateur des banques nationales, a annoncé la modification unilatérale de certains termes de l'accord passé avec la banque Wells Fargo en septembre dernier, qui incluait le paiement d'une sanction de 185 MUSD dans l'affaire de l'ouverture de 2,1 millions de compte fictifs. Les rémunérations, en particulier les « parachutes dorés » (*golden parachutes*), des cadres feront désormais l'objet de restrictions, et Wells Fargo devra obtenir la permission de l'OCC en cas d'embauche ou de licenciement de ses cadres dirigeants, ou encore de modification de la composition de son conseil d'administration. Cette décision intervient alors que l'OCC est critiqué par certains observateurs pour avoir réagi trop lentement aux problèmes, qui avaient été identifiés depuis plusieurs années. Les conséquences du scandale sur l'activité de la banque sont très significatives : le nombre d'ouverture de comptes courants chez Wells Fargo en octobre 2016 a ainsi baissé de 44% par rapport à octobre 2015.

**International – banques systémiques au niveau global**

Le Conseil de stabilité financière (*Financial Stability Board - FSB*) a renforcé ses exigences à l'égard de trois banques américaines (Citigroup, Bank of America et Wells Fargo) à l'occasion de la publication annuelle de sa liste des banques mondiales d'importance systémique (*Global Systemically Important Banks, G-SIBs*), le 21 novembre 2016. Ces banques sont tenues de constituer un coussin de fonds propres supplémentaires. Citigroup rejoint JP Morgan dans la catégorie la plus haute du classement, et devra ainsi détenir un coussin de 2,5% (contre 2% auparavant). Le niveau a également été relevé à 2% pour Bank of America (contre 1,5% précédemment) et à 1,5% pour Wells Fargo (contre 1% un an plus tôt). Le FSB a en revanche assoupli ses exigences à l'égard de Morgan Stanley qui est entré dans une catégorie moins élevée en termes de systémicité. Les nouvelles exigences sont applicables par les régulateurs nationaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Citigroup a déclaré dans un communiqué que sa progression dans la liste du FSB «n'impose pas une exigence de capital contraignante» à la banque et qu'elle est déjà assujettie par la Fed à une surcharge de 3%, jugée plus dure.

**Assurances – protection du consommateur**

Le Federal Insurance Office (FIO), bureau créé au sein du Trésor américain afin de suivre le secteur de l'assurance, a publié son premier rapport annuel consacré à la protection du consommateur et à l'accès juste au marché. Le rapport vise à mettre en avant les bonnes pratiques, mais également les pratiques plus problématiques, dans 5 domaines clés dans le fonctionnement d'un secteur stable et juste : l'assurance et la technologie, les risques environnementaux, l'équité des pratiques commerciales et des standards mis en place au niveau des Etats fédérés, et les enjeux liés aux retraites et pensions.

Le rapport met notamment en avant des lacunes et incohérences dans les protections mises en œuvre au niveau de chaque Etat, et émet de recommandations sur différents sujets, souvent pour les Etats fédérés : renforcement de la régulation du *big data* et des parties tierces qui offrent des services aux assureurs, renforcement des mesures de prévention contre les risques cybernétiques sur le modèle de ce qu'a fait le NY DFS, clarification des règles portant sur les assurances contre les tremblements de terre dans les Etats à risque, limitation du recours aux clauses compromissaires dans les contrats d'assurance, etc. Sur différents sujets, le rapport recommande au Congrès d'envisager la mise en place de standards nationaux uniformes si les différents Etats ne parviennent pas à harmoniser leurs règles, notamment sur la couverture par les fonds de garantie en cas de faillite d'un assureur, le rôle du genre et du sexe dans la détermination des critères d'un contrat d'assurance, ou encore la mise en place de standards minimums en matière d'assurance contre les accidents au travail.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Washington, Département Macroéconomie-Finances (adresser les demandes à [afny@dgtrésor.gouv.fr](mailto:afny@dgtrésor.gouv.fr)).

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

**Auteur :**

Département Macroéconomie-Finances  
Service Économique régional de Washington  
Ambassade de France aux Etats-Unis d'Amérique

**Adresse :**

4101 Reservoir Road, Washington DC, 20007  
1700 Broadway, 30th fl – New York, NY 10019  
Site Internet : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/etats-unis>

Rédigé par : Benoît MALAPERT, Annabelle DE GAYE, Angèle DELEVOYE, Galina NATCHEV, Pierre-Antoine ROBERT

Revu par : Olivier JONGLEZ – happy thanksgiving  
Version du 23/11/2016

